



# **Le courrier des retraités du Pays de Châteaubriant**

Octobre 2023

## **Sans les droits familiaux, 72 % des nouvelles retraitées du régime général en 2020 verraient leur pension baisser**

**U**ne étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) propose une évaluation de l'effet des droits familiaux sur les pensions de droit propre versées par le régime général (salariés du privé, contractuels de la Fonction publique, indépendants...).

Les trois principaux dispositifs de droits familiaux au régime général sont la bonification de pension de 10% pour avoir élevé trois enfants ou plus, la majoration de durée d'assurance et l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF).

Parmi les nouveaux retraités de 2020, 61 % sont concernés par au moins un de ces droits et, plus particulièrement, 89% des femmes.

La part des nouveaux retraités ayant un trimestre d'AVPF (35%) dépasse désormais celle des bénéficiaires de la bonification pour enfants (11%).

Les droits familiaux améliorent la pension du régime général pour plus d'un retraité sur deux parmi les nouveaux re-

traités de 2020. Sans eux, 72% des femmes verraient leur pension baisser contre 14% des hommes. La baisse serait en moyenne de 12 % (- 21 % pour les femmes contre - 4 % pour les hommes). En se limitant aux seuls bénéficiaires d'un droit familial, l'impact pour les hommes serait essentiellement lié au retrait de la bonification et se traduirait par une baisse de leur pension de 10 %. Pour les femmes bénéficiaires, la perte représenterait en moyenne près d'un quart de leur montant de pension (soit en moyenne 155€ par mois).

L'impact des droits familiaux sur la pension est croissant en fonction du nombre d'enfants: pour les mères d'un seul enfant, ils représentent en moyenne 9 % de la pension tandis qu'ils représentent plus de la moitié de la pension pour les mères de quatre enfants ou plus. Enfin, ces dispositifs permettent de réduire de 14 points de pourcentage l'écart de pension entre hommes et femmes et de rapprocher le niveau de pension des femmes avec enfant (s) de celles sans enfant.

**13 octobre, les salariés, les retraités dans l'action - Mouvement national  
Rassemblement intersyndical à Châteaubriant à 17h30 sur l'esplanade des terrasses, près du kiosque.**

## **Journée du 18 octobre à Nantes :**

Il est encore temps de vous inscrire auprès de Bernard Provost :  
téléphone 06 87 65 01 03 - mail : [mbprovost@wanadoo.fr](mailto:mbprovost@wanadoo.fr)

Les conjoints sont également invités. Rappel : les seuls frais à votre charge seront les frais de repas le midi. L'union locale prenant en charge les frais de transport en covoiturage.

## Repenser l'habitat pour les baby-boomers

« Tout doit être repensé, de la philosophie qui sous-tend la façon dont sont reçues les personnes âgées à l'architecture des lieux [les Ehpad], de la qualité des services proposés aux respects des droits et de l'intimité de la personne en passant par l'implication maximale des familles et des proches », affirme le rapport du Haut-Commissariat au plan et du cercle de réflexion Matières Grises publié en février dernier. Ce rapport part du constat suivant : **la génération 1968 aura 80 ans en 2030 et comptera cinq millions d'individus.**

Comment vont-ils réagir face à la dépendance ? Ils ont trois possibilités : rester chez soi, se trouver un autre chez soi ou vivre en Ehpad.

Aujourd'hui, les retraités anticipent l'évolution de leur habitat. Ce qui se traduit par le succès des résidences services seniors dont 75 % des rési-

dents sont des femmes, valides, veuves, âgées de 80 ans et plus. Mais aussi par le développement de formules alternatives comme les habitats inclusifs, les résidences intergénérationnelles, le bédouinage, etc. Les seniors déménagent aussi de plus en plus souvent de leur pavillon situé en périurbain vers des lieux de centralité dotés de commerces, de transports et de services publics.

Dans l'attente d'une loi Grand âge, chaque territoire doit avoir un plan d'action face au vieillissement, précise le rapport. Le département doit devenir le point de départ des actions d'adaptation de la société au vieillissement et devrait réaliser tous les trois ans un schéma départemental de la transition démographique.

Danielle Rived Secrétaire national de l'union confédérale des retraités CFDT



# Logement

## Social : les associations sont à bout de souffle

C'est une situation de "vraie urgence" que dénonce une centaine d'associations médico-sociales. Elles alertent sur leur appauvrissement généralisé et appellent à manifester le 12 octobre à Nantes

Très médiatisé, l'appel au secours des restos du cœur n'a été que l'arbre qui cache la forêt. Maintenant, c'est tout le secteur médico-social qui vient lancer un « *appel d'Angers* » à **manifester le 12 octobre au Miroir d'eau à Nantes à 12H.**

**Enfance, handicap, 3e âge, migrants : ce sont les populations les plus fragiles qui prennent de plein fouet le manque de moyens des associations.** Beaucoup d'associations ne peuvent plus répondre à la demande et cela touche tous les secteurs.

Toutes les associations ont imploré les pouvoirs publics « *d'arrêter la défiance avec le secteur associatif. Nous sommes des experts dans ce domaine, pas des geignards. Et ce pour qui nous nous engageons sont des gens, pas du virtuel. Qu'on nous donne les moyens de faire le job ! Il est grand temps que le quinquennat social commence.* »./...

Lu dans  
**ouest  
france** 

## Union Locale CFDT des retraités de Châteaubriant

3 rue Gutenberg 44110 Châteaubriant - Permanence le premier mercredi de chaque mois à 10h

Téléphone : 02 40 81 05 31 - Tél portable : 06 87 65 01 03 (B.Provost) ou 06 32 01 79 64 (P.Urvoy)

Courriel : retraites.cfdt.chateaubriant@laposte.net